

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre de
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 12 MAI 1997

Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 39 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. MESSMER, ZINCK, (excusés) représentés respectivement par les
Délégués Suppléants MM. REUTENAUER et SCHERTZ

MM. MEYER Ch., BERNECKER, BRICKA, (excusés)

N° 221/1997

Objet : Banque de matériel associatif

Sur propositions de la Commission "Vie associative" et du Bureau,

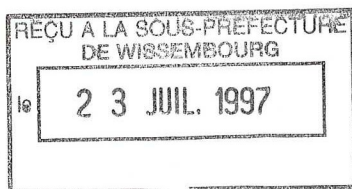
le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité les nouveaux tarifs, ainsi que les montants des
cautions applicables pour les prêts de matériel associatif aux associations,
groupements, collectivités et particuliers.

Ces tarifs sont définis dans le tableau annexé à la présente
délibération.

Pour extrait conforme
WOERTH, le 16 mai 1997

Le Président,
Bernard LOGEL



A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line and a loop.

CAUTIONS ET PARTICIPATIONS AUX FRAIS

REQU A LA SOUS-PREFECTURE
DE WISSEMBOURG
23 JUL. 1997

Matériel	Montant de la caution	Communes membres de la Communauté de Communes		Communes non membres de la Communauté de Communes	
		Participation aux frais de mise à disposition	Participation aux frais de livraison-enlèvement	Participation aux frais de mise à disposition	Participation aux frais de livraison-enlèvement
Chapiteaux (8x12m)	2 000 F l'un	460 F l'un	100 F l'un	920 F l'un	sur devis du livreur
Podiums (6x7,5m)	2 000 F l'un	460 F l'un	100 F l'un	920 F l'un	sur devis du livreur
Sonorisation	1 000 F l'une	150 F l'une	-	300 F l'une	
Micro-Emetteur	1 000 F l'un	70 F l'un	-	140 F l'un	
Emetteur-récepteur portatif	1 000 F l'un	70 F l'un	-	140 F l'un	
Régie d'éclairage scénique	1 000 F	150 F	-	300 F l'un	
Magnétoscope	1 000 F	gratuit	-	gratuit	
Vidéo-projecteur	1 000 F	230 F (gratuit si utilisation non lucrative)	-	460 F (gratuit si utilisation non lucrative)	
Lave verre	1 000 F l'un	120 F l'un	-	240 F l'un	
Grilles d'exposition	400 F le lot emprunté	gratuit	-	gratuit	
Barrières de circulation	400 F le lot emprunté	gratuit	-	gratuit	
		Ces tarifs sont doublés pour les utilisations comprises entre 4 à 7 jours et augmentés du tarif de base par tranches de 7 jours suivants		Ces tarifs sont doublés pour les utilisations comprises entre 4 et 7 jours et augmentés du tarif de base par tranches de 7 jours suivants	

ATTENTION : L'assurance de la Communauté de Communes concerne le seul matériel mis à disposition. Les utilisateurs doivent donc souscrire les autres assurances nécessaires (responsabilité civile, assurance des personnes, assurance de ses biens propres ou autres matériels loués etc...)